



## Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (Acat-Burundi)

---

### DECLARATION

**« Ceux qui ne participent pas ou ne participent plus directement aux hostilités doivent être protégés »**

ACAT-Burundi est préoccupée par la dégradation de la situation des droits de l'homme au Burundi à la suite des attaques attribuées à des groupes armés, depuis le 23 août 2020, dans les provinces de Rumonge, au sud du pays, de Bujumbura et Bubanza à l'ouest et de Kayanza vers le nord du pays.

Des affrontements entre les Forces de l'ordre, alliés aux miliciens Imbonerakure du parti au pouvoir CNDD-FDD et ces groupes armés, dont le mouvement RED-TABARA qui a déjà revendiqué certaines attaques, ont déjà occasionné une quarantaine de personnes tuées parmi des civils qui ne participent pas aux combats dont des femmes et des enfants.

ACAT-Burundi déplore cette situation et condamne tous les actes commis en violations de respect des principes des droits humains en général et du droit international humanitaire en particulier.

ACAT-Burundi, rappelle aux belligérants que les quatre Conventions de Genève, pierres angulaires du droit international humanitaire établissent **« que ceux qui ne participent pas ou ne participent plus directement aux hostilités – les blessés, les malades, les prisonniers de guerre et les civils, y compris les civils vivant sous occupation – doivent être protégés, et leur vie et leur dignité préservées sans aucune distinction de caractère défavorable. »**<sup>1</sup>

ACAT-Burundi considère également que rien ne pourrait justifier le recours à la violence comme mode de revendication politique et invite toutes les parties en conflit à renouer avec le dialogue.

C'est pour toutes ces raisons que ACAT-Burundi recommande :

#### **Au Gouvernement :**

- De garantir la protection de la population dans toute sa diversité politique et ethnique dans le respect des droits de l'homme garantis par des textes internationaux ratifiés par l'Etat du Burundi et du droit international humanitaire,
- De se garder d'impliquer des civils dans des combats à l'instar du Ministre ayant en charge des Affaires de la communauté Est africaine, de la jeunesse, des sports et de la culture Ézéchiel Nibigira, qui a mobilisé les miliciens imbonerakure pour le maintien de l'ordre et de la sécurité à l'occasion de la célébration de la journée dédiée aux Imbonerakure le 29 Août 2020 ;

---

1 [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/S\\_2019\\_373\\_F.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/S_2019_373_F.pdf)



**Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (Acat-Burundi)**

- D'élargir l'espace démocratique en privilégiant un dialogue sincère et constructif avec toutes les parties sur toutes les questions d'intérêt national.

**A la Communauté internationale**

- De suivre de près l'évolution de la situation préoccupante au Burundi ;
- D'user de son influence pour amener les autorités burundaises à garantir leur engagement de respect des droits de l'homme pris dans les différents instruments régionaux et internationaux de protection et de promotion des droits de l'homme au Burundi ;
- D'amener les parties au conflit à privilégier le dialogue et le rétablissement de l'Accord d'Arusha signé en Août 2000 et qui avait rétabli la paix et la stabilité jusqu'en 2015.

Fait le 17 septembre 2020

**Pour Acat-Burundi  
Maitre Armel NIYONGERE  
Président**